

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## SECTION 1) IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

**Numéro CAS:** ADBAC 80%  
**Nom du Produit:** ADBAC 80%  
**Date de Révision:** févr. 12, 2019  
**Version:** 1.0  
**Nom du fabricant:** Thames River Chemical Corp.  
**Adresse:** 5230 Harvester Road Burlington, ON, CA, L7L 4X4  
**Numéro d'urgence:** CHEMTREC (800) 424-9300  
**Numéro de téléphone:** 905-681-5353  
**Fax:** 905-681-5377

**Date d'Impression:** févr. 12, 2019  
**Remplace Date:** N.A.

**Utilisations recommandées:** Réservé à un usage en laboratoire ou industriel.

## SECTION 2) IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

Toxicité aquatique aiguë - catégorie 2  
Toxicité aiguë - par voie orale - catégorie 4  
Liquides inflammables - catégorie 3  
Lésions oculaires graves - Catégorie 1  
Corrosion cutanée - Catégorie 1B

### Pictogrammes



### Mention d'avertissement

Danger

### Mentions de danger - Santé

Nocif en cas d'ingestion.  
Provoque des lésions oculaires graves.  
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

### Mentions de danger - Physique

Liquide et vapeurs inflammables.

### Mentions de danger - Environnement

Toxique pour les organismes aquatiques.

### Conseils de prudence - Général

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
Tenir hors de portée des enfants.  
Lire l'étiquette avant utilisation.

### Conseils de prudence - Prévention

- Éviter le rejet dans l'environnement.
- Se laver/Laver ses mains soigneusement après manipulation.
- Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
- Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage antidéflagrant.
- Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
- Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
- Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

### Conseils de prudence - Intervention

- EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Rincer la bouche.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
- En cas d'incendie: Utiliser le dioxyde de carbone, une mousse anti-alcool, de l'eau pulvérisée ou de la poudre chimique sèche pour l'extinction.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
- Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Traitement spécifique (voir les Premiers Soins sur la FDS).

### Conseils de prudence - Stockage

- Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- Garder sous clef.

### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/recipient en conformité avec les règlements locaux/nationaux/internationaux. La gestion des déchets devrait être faite en pleine conformité avec les lois nationales, régionales et locales.

### Dangers physiques non classifiés par ailleurs

Aucune donnée disponible.

### Dangers pour la santé non classifiés ailleurs

Aucune donnée disponible.

---

## SECTION 3) COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

---

CAS	Nom Chimique	% de Masse
0068424-85-1	Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyle en C12-16 diméthyles, chlorures	80% - 82%
0000064-17-5	Alcool éthylique	10% - 14%

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) des composantes ne sont pas divulguée afin de protéger la confidentialité ou en raison de variations de lot en lot.

---

## SECTION 4) PREMIERS SOINS

---

## **Inhalation**

En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Retirer la source d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Éliminer toutes les sources d'inflammation, s'il est possible de le faire en toute sécurité. Si la respiration est difficile, le personnel formé devrait administrer de l'oxygène d'urgence si le CENTRE ANTIPOISON ou le médecin le recommande.

## **Contact oculaire**

Rincer les yeux avec de l'eau. Retirez toutes les lentilles de contact et continuez à vous rincer les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Tenir les paupières écartées pour assurer le rinçage de toute la surface des yeux et des paupières. Demander de l'aide médicale. En cas d'irritation, consultez un médecin.

## **Contact cutané**

Enlever immédiatement tout les vêtements contaminés, souliers et articles de cuire (e.g. bracelets de montre, ceintures). Garder vêtements sous l'eau et laver avant de réutiliser ou jeter. Rincer la peau avec de l'eau tiède qui coule doucement/Se doucher pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que le produit soit enlevé.

## **Voie orale**

Consulter un médecin.

## **Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés**

Les symptômes peuvent inclure des picotements, des larmoiements, des rougeurs, des gonflements et une vision floue. Des dommages permanents aux yeux, y compris la cécité, pourraient en résulter. Un contact prolongé ou répété avec la peau peut aggraver les affections cutanées existantes. L'inhalation de brouillards peut aggraver des problèmes respiratoires chroniques existants tels que l'asthme, l'emphysème ou la bronchite.

Aucune donnée disponible.

## **Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

Aucune donnée disponible.

---

## **SECTION 5) MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

---

### **Agents extincteurs appropriés**

Mousse résistant à l'alcool. Brouillard d'eau. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO2)

### **Agents extincteurs inappropriés**

Ne pas utiliser de jet d'eau direct.

### **Dangers spécifiques en cas d'incendie**

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent parcourir une distance considérable jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former. Le conteneur peut éclater sous l'effet de la chaleur.

### **Techniques de lutte contre l'incendie**

Isoler la zone de danger immédiate et refuser l'accès au personne non autorisé. Déplacer les contenants non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut être fait en toute sécurité. Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Refroidir les contenants à grande eau longtemps après l'extinction de l'incendie.

### **Mesures de protection spéciales**

Porter un Appareil de Protection Respiratoire Autonome (APRA) à pression positive et tenue de feu complète. Les vêtements de protection pour feux d'immeubles offrent une protection limitée pour les cas d'incendie SEULEMENT; ils ne sont pas efficaces en cas de déversements où un contact direct avec la substance est possible.

---

## **SECTION 6) MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**

---

### **Mesures d'urgence**

Isoler la zone de danger immédiate et refuser l'accès au personne non autorisé. Rester en hauteur et/ou en amont. Ne pas toucher aux récipients endommagés ou produits déversés à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Avant d'y accéder, aérer les endroits clos. ÉLIMINER toutes sources d'allumage (ne pas fumer et pas de fusée éclairantes, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Tout équipement utilisé pour manipuler ce produit doit être mis à la terre. Évacuer et isoler la zone de danger et tenir personnel inutile à l'écart. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations.

### **Équipements de protection**

Porter des vêtements de protection chimique en combinaison avec appareil respiratoire isolant (ARI) à pression positive.

### Précautions individuelles

Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter de recevoir sur la peau, dans les yeux ou sur les vêtements.

### Précautions environnementales

Empêcher le produit déversé d'entrer dans les égouts, les égouts pluviaux, d'autres systèmes de drainage non autorisés et les cours d'eau naturels à l'aide de sable, de terre ou d'autres barrières appropriées. Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Endiguer à une bonne distance du déversement liquide pour en disposer plus tard.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Absorber ou couvrir avec de la terre sèche, du sable ou d'autres matériaux non-combustibles et transférer ensuite aux récipients. Utiliser des outils propres, à l'épreuve d'étincelles pour ramasser le matériel absorbé. Ventilé la zone une fois que le nettoyage est terminé.

---

## SECTION 7) MANUTENTION ET STOCKAGE

---

### Général

Ventilation générale et locale anti-déflagrante. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Tous les équipements utilisés lors de la manipulation du produit doivent être mis à la terre. Utiliser des outils anti-étincelles et un équipement antidéflagrant. Laver les mains après utilisations. Ne pas en recevoir dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards d'aérosol. Avoir recours à de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Interdit de manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlever les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans les salles à manger. Tous les contenants doivent être correctement étiquetés.

### Exigences de ventilation

Utiliser seulement avec ventilation adéquate pour maintenir les contaminants aériens sous les limites d'exposition. Signaler immédiatement toute défaillance du système de ventilation. L'utilisation de ventilation locale est recommandé afin de contrôler les émissions à la source.

### Exigences de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Tenir à l'écart de la chaleur et du soleil. Plage de température de stockage: 5-30 ° C. Si le produit gèle, décongeler doucement avant utilisation. Une légère agitation peut être nécessaire.

---

## SECTION 8) CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

---

### Protection oculaire

Porter des lunettes à ventilation indirecte, résistantes à l'impact et aux éclaboussures lors du travail avec des liquides.

### Protection de la peau

L'utilisation de gants conformes aux normes pertinentes fait à partir des matériaux suivants peut fournir une protection chimique appropriée: gants de PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. La conformité et la durabilité d'un gant dépendent de l'utilisation qui en est faite, par exemple fréquence et durée de contact, la résistance chimique du matériau du gant, l'épaisseur du gant, la dextérité de l'utilisateur. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail. Toujours demander conseil à votre fournisseur de gants. Utiliser un tablier et des bottes de matériaux chimiquement imperméables tels que le néoprène ou le caoutchouc nitrile.

### Protection respiratoire

Si les mesures d'ingénierie ne maintiennent pas la concentration dans l'air à un niveau adéquat pour protéger le travailleur, un programme de protection respiratoire devrait être suivi. Vérifier avec le fournisseur d'équipement de protection respiratoire.

### Contrôles d'ingénierie appropriés

Prévoir une ventilation ou autre mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations de vapeurs en dessous de leur valeur limite de seuil respective.

Nom de la composante chimique	CANsmg	CANspp m	CANtmg	CANtpp m	OSHA STEL (mg/m3)	OSHA STEL (ppm)	OSHA TWA (mg/m3)	OSHA TWA (ppm)	OSHA Carcinog en	OSHA Tables (Z1, Z2, Z3)	OSHA Skin designati on	ACGIH STEL (mg/m3)
Alcool éthylique	2355	1250	1884	1000			1900	1000		1		

Nom de la	ACGIH	ACGIH	ACGIH			

composante chimique	STEL (ppm)	TWA (mg/m3)	TWA (ppm)	ACGIH TLV Basis	ACGIH Carcinog en	ACGIH Notations
Alcool éthylique	1000			URT irr	A3	A3

A3 - Cancérogène confirmé pour les animaux et pertinence inconnue pour les humains, irr - Irritation, URT - Voies respiratoires supérieures

---

## SECTION 9) PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

### Propriétés Physiques et Chimiques

Densité	7.76 lb/gal
Densité	0.93
<hr/>	
Apparence	liquide ambré
Description de l'odeur	alcool léger
Seuil de l'odeur	N/A
pH	6-9
Point de fusion/congélation	pas de données disponibles
Point d'ébullition bas	pas de données disponibles
Point d'ébullition élevé	N/A
Point d'éclair	< 40 °C
La Pression de Vapeur	pas de données disponibles
La Densité de Vapeur	pas de données disponibles
Taux d'évaporation	pas de données disponibles
Niveau Supérieur d'explosion	N/A
Niveau Inférieur d'explosion	N/A
Solubilité dans l'eau	soluble
Coefficient eau / huile	N/A - Surface Active
Viscosité	pas de données disponibles

---

## SECTION 10) STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

### Réactivité

Aucune donnée disponible.

### Stabilité

Stable sous les conditions normales de manutention et d'entreposage.

### Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et les autres sources d'inflammation. Éviter les températures dépassant le point d'éclair.

### Risque de réactions/polymérisation dangereuses

Il ne se produira pas de polymérisation dangereuse.

### Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

### Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone

---

## SECTION 11) DONNÉES TOXICOLOGIQUES

---

### Voies d'exposition probables

Inhalation, ingestion, absorption cutanée.

### Toxicité aiguë

Orale aiguë: DL50 Rat 430 mg / kg  
Cutané aigu: DL50 Rat 3560 mg / kg  
Nocif en cas d'ingestion.

### Danger par aspiration

Aucune donnée disponible.

### Cancérogénicité

Aucune donnée disponible.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune donnée disponible.

### Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible.

### Sensibilisation respiratoire/cutanée

Aucune donnée disponible.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Aucune donnée disponible.

### Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Aucune donnée disponible.

000064-17-5 Alcool éthylique

CL50 (souris): Environ 21000 ppm (exposition de 4 heures); citée comme étant 39 g / m<sup>3</sup> (exposition de 4 heures) (1, non confirmée)

DL50 (orale, rat): 7060 mg / kg (41); 10600 mg / kg (41); 13660 mg / kg (37)

DL50 (orale, souris): 3450 mg / kg (1, non confirmée) DL50 (orale, cochon d'Inde): 5560 mg / kg (37)

---

## SECTION 12) DONNÉES ÉCOLOGIQUES

---

### Toxicité

Toxicité aquatique: Invertébré (Daphnia magna): NOEL 0.0042 mg / L  
Poisson (bluegill Lepomis macrochirus): CL50 5,7 mg / L, 96 heures  
Toxique pour les organismes aquatiques.

### Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

### Potentiel de bioaccumulation

Aucune bioaccumulation n'est à prévoir (log Pow <= 4)

### Persistance et dégradation

Aucune donnée disponible.

#### Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible.

---

## SECTION 13) DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

---

### Élimination des déchets

Les récipients vides retiennent des résidus de produit qui peuvent présenter les dangers du produit, par conséquent, ne pas mettre sous pression, couper, braser, souder ou utiliser à d'autres fins. Il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer si, au moment de l'élimination, le produit répond aux critères locaux pour les déchets dangereux. La gestion des déchets doit être en conformité avec les lois fédérales, provinciales et locales.

---

## SECTION 14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

---

### Informations relatives au transport selon le DOT des États-Unis

Numéro ONU: UN2920

Désignation officielle de transport: Liquide corrosif, inflammable, n.s.a.

Classe de danger: 3

Groupe d'emballage: II

Substance dangereuse (RQ): Aucunes données disponibles.

Danger d'inhalation toxique: Aucunes données disponibles.

Polluant marin: Aucunes données disponibles.

Note/provision spéciale: Aucunes données disponibles.

### Informations Transports Canada

Numéro ONU: UN2920

Désignation officielle de transport: Liquide corrosif, inflammable, n.s.a.

Classe de danger: 3

Groupe d'emballage: II

Polluant marin: Aucunes données disponibles.

Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de MARPOL 73/78): Aucunes données disponibles.

Note/provision spéciale: Note / Special Provision

---

## SECTION 15) INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

---

CAS	Nom Chimique	% de Masse	Liste des réglementations
0068424-85-1	Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyle en C12-16 diméthyles, chlorures	80% - 82%	DSL,TSCA,EU_EC_Inventory
0000064-17-5	Alcool éthylique	10% - 14%	DSL,TSCA,EU_EC_Inventory

---

## SECTION 16) AUTRES INFORMATIONS

---

### Glossaire

ACGIH- American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence Américaine d'hygiénistes industriels gouvernementaux); ANSI- American National Standards Institute (Institut des standards nationaux américains); Canadian TDG - Canadian transportation of Dangerous Goods (TMD - Transport des marchandises dangereuses); CANsmg or CANspmm - Limite canadienne d'exposition à court terme en mg/L ou en ppm; CANtmg or CANtppm - Limite canadienne de Temps Valeur Pondérée en mg/L ou en ppm; CAS- Chemical Abstract Service; Chemtrec- Chemical Transportation Emergency Center (US) (centre d'urgence des transports chimiques des États-Unis); CHIP- Chemical Hazard Information and Packaging (Informations sur les risques chimique et emballages); DSL - Domestic Substances List (LIS- Liste Intérieure des substances); EC - Equivalent Concentration (CE- Concentration Equivalente); EH40 (UK) - HSE Guidance Note EH40 Occupational Exposure Limits (note d'orientation sur Limites d'exposition en milieu de travail); EPCRA- Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (planification de secours et le droit à l'information); ESL- Effects screening levels (Niveaux de dépistage des effets); HMIS- Hazardous Materials Information Service (Service d'Information sur les Matières Dangereuses); LC- Lethal Concentration (CL- Concentration Létale); LD- Lethal Dose (DL- Dosage Létale); NFPA- National Fire Protection Association (Association nationale pour la protection contre le feu); OEL- Occupational Exposure Limits (LEMT- Limites d'exposition en milieu de travail); OSHA- Occupational Safety and Health Administration, US Department of Labor (l'administration américaine de la sécurité et de la santé au travail); PEL- Permissible Exposure Limit (limites d'exposition recommandées); SARA (Title III)- Superfund Amendments and Reauthorization Act; SARA 313- Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313; SCBA- Self-Contained Breathing Apparatus (ARI- Appareil Respiratoire Isolant); STEL- Short Term Exposure Limit (Limite d'exposition à court terme); TCEQ- Texas Commission on Environmental Quality (La Commission Texane pour la Qualité de l'Environnement); TLV- Threshold Limit Value (valeur limite de seuil); TSCA- Toxic Substances Control Act Public Law 94-469 (Loi relative au contrôle des substances toxiques); TWA- Time Weighted Average (TVP - Temps Valeur Pondérée); US DOT- US Department of Transportation (département de Transport des États-Unis); WHMIS- Workplace Hazardous Materials Information System (SIMDUT: Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail)

### Version 1.0:

Date de Révision: févr. 12, 2019

Première édition

---

## DÉSISTEMENT

À notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou l'intégralité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. Les informations ci-dessus se rapporte à ce produit dans sa composition actuelle et est basé sur les informations disponibles à ce moment. L'addition de diluant ou d'autres additifs à ce produit peut entraîner d'importantes modifications à la composition et aux dangers du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie ni implicite ni explicite et n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces informations.